



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2015

Saint-Gobain prend acte des décisions de Sika et réaffirme sa détermination

Saint-Gobain prend acte des décisions prises aujourd'hui par l'Assemblée générale de Sika compte tenu de la réduction des droits de vote de Schenker-Winkler Holding (SWH) décidée par le Conseil d'administration de Sika, en violation des droits de cette dernière.

Le Groupe avait anticipé ces décisions en prolongeant jusqu'en juin 2016 la durée du contrat signé avec la famille Burkard.

La résolution relative à la suppression de la clause d'opt-out, dont la validité a été confirmée à deux reprises par la COPA au cours des dernières semaines, n'a pas été adoptée.

Saint-Gobain réaffirme sa détermination à mener à bien cette opération et a toute confiance en la justice suisse afin de permettre à SWH de recouvrer ses droits dans le respect de la loi.

A PROPOS DE SAINT-GOBAIN

En 2015, Saint-Gobain fête ses 350 ans, 350 raisons de croire en l'avenir. Fort de son expérience et de sa capacité à toujours innover, Saint-Gobain, leader mondial de l'habitat, conçoit, produit et distribue des matériaux de construction et de haute performance en apportant des solutions innovantes aux défis de la croissance, de l'énergie et de la protection de l'environnement. Avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros en 2013, Saint-Gobain est présent dans 64 pays avec près de 190 000 salariés. Pour plus d'informations sur Saint-Gobain, rendez-vous sur le site www.saint-gobain.com et sur le compte Twitter [@saintgobain](https://twitter.com/saintgobain).

Contacts analystes, investisseurs		Contacts presse	
Gaetano Terrasini	+33 1 47 62 32 52	Sophie Chevallon	+33 1 47 62 30 48
Vivien Dardel	+33 1 47 62 44 29	Susanne Trabitzsch	+33 1 47 62 43 25
Marine Huet	+33 1 47 62 30 93		